



Votre nouveau conseil municipal :
une équipe et des projets

p.3 et 4

Développement
durable p.5



Vie associative p.6



Clic clac p.7



Vie municipale p.9





Le 23 mars dernier, les électeurs de la commune nous ont accordé leur confiance, approuvant, par la même occasion, le programme que nous leur avons soumis lors de la campagne électorale.

Assistée de mes adjoints, je m'efforcerai de conduire les débats avec le souci d'entendre les uns et

les autres, sans ignorer les conseillers minoritaires. Dans toute démocratie, il nous faut parfois accepter une orientation qui n'est pas tout à fait la nôtre. Ayant siégé 12 ans dans l'opposition (de 1989 à 2001), je considère que toute opposition peut être constructive ; et, je souhaite qu'il en soit ainsi.

En tout état de cause, quelle que soit notre conviction, le seul souci qui doit nous animer, c'est le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

En ce qui me concerne, je serai pour les 6 prochaines années le maire de tous, comme je l'ai été depuis 2001, en respectant les valeurs de notre pays : Liberté, Égalité, Fraternité et en œuvrant toujours pour l'intérêt général.

Ce numéro du Keleier vous propose de découvrir le nouveau conseil municipal, ainsi que ses projets.

Vous trouverez en p.9 de ce numéro les résultats détaillés des **élections municipales** tandis que le dossier sera consacré à la composition du nouveau conseil et à ses projets. Retrouvez en p.12 les nouvelles **permanences** des élus. Exceptionnellement, quatre pages dédiées au **fonctionnement de la commune** ont été ajoutées dans ce numéro.

Rappel : Dans un souci d'hygiène, les propriétaires de chiens sont priés, par respect pour les autres Hanvécois et pour les personnes en charge de l'entretien des espaces verts, de veiller à la propreté du bourg (proximité de l'église) et de Lanvoy, en ramassant les déjections canines.

Avis de passage : Un dératiseur sera présent sur la commune à partir du lundi 2 juin 2014. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie.



Pour plus de clarté et d'ergonomie, le site de la commune a été refondu récemment. N'hésitez pas à le visiter !



- **L'édito** 2
- **Dossier**..... 3 et 4
- **Vie culturelle**..... 5
- **Développement durable**.....5
- **Vie associative**.....6
- **Clic clac**.....7
- **En bref**.....8
- **Vie municipale**.....9
- **Infos pratiques**14
- **Urbanisme et jeux**.....15
- **Agenda** 16
- **Fridu et Gwen**..... 16

Le **Keleier** est édité par la commune de Hanvec - Place du Marché - 29 460 HANVEC. TÉL : 02 98 21 93 43. SITE : <http://www.mairie-hanvec.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux de la ville.

Directeur de la publication : Marie-Claude Morvan.

Rédaction, mise en page, maquette, illustrations : Aurélie Guerer (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : SOFAG.

Crédits photos : Service communication, commune de Hanvec, getty images®.

Tirage : 800 exemplaires.

> Dossier : Votre nouveau conseil municipal

Vos élus

Composition du conseil :

Maire : Marie-Claude Morvan.

Adjoints : Jacqueline Bizien, 1^{er} adjoint ; Raymond Le Guen, 2^{ème} adjoint ; Yves Cyrille, 3^{ème} adjoint.

Conseillers municipaux : Michelle Pelé, Philippe Guillou, Isabelle Le Mineur, Bruno Balcon, Valérie Jouan, Bruno Bargain, Marina Alabina Bodéré, Erwann Bertin, Alexandra Delescaut, Yves Lagadec, Marta Lhuillier (liste *Continuons Ensemble pour Hanvec*) Bruno Herry, Anne Marion, David Bickerton, Christine Simon (liste *Hanvec Autrement*).



Le conseil municipal

De gauche à droite : David Bickerton, Bruno Herry, Anne Marion, Isabelle Le Mineur, Valérie Jouan, Bruno Bargain, Michelle Pelé, Jacqueline Bizien, Christine Simon, Philippe Guillou, Marie-Claude Morvan, Yves Cyrille, Erwan Bertin, Yves Lagadec, Raymond Le Guen, Alexandra Delescaut, Bruno Balcon, Marina Alabina Bodéré. Absente : Marta Lhuillier

Conformément au code général des collectivités territoriales, David Bickerton, doyen du conseil, a présidé la toute première séance du nouveau conseil municipal, samedi 5 avril 2014. Le conseil a ensuite procédé à l'élection du maire. Marie-Claude Morvan a obtenu 15 voix, contre 3 pour David Bickerton et 1 pour Bruno Herry, non candidat. Les discours prononcés par David Bickerton et Marie-Claude Morvan, maire, sont consultables sur le site internet de la commune.

Le maire et ses adjoints



Parmi les nouveautés de la mandature qui vient de débuter, on trouve la nomination de trois adjoints au maire, soit deux de moins qu'en 2008, et de 3 conseillers dits délégués : Philippe Guillou, aux associations culturelles et chargé des relations intergénérationnelles, Michelle Pelé, aux affaires scolaires et périscolaires, et Bruno Balcon, aux associations sportives.

> Dossier

En chantier !

De gros travaux ont marqué le précédent mandat (construction du local des services techniques, restructuration de la garderie municipale, médiathèque aménagée dans la maison Herry rénovée, renouvellement de l'éclairage public et des panneaux de village, nouveau boulodrome, ...) et la municipalité entend poursuivre dans cette voie.

Les chantiers en cours :



Salle multifonctions en construction, mars 2014

La salle sera équipée d'un office, ce qui permettra de réchauffer des repas, et d'une salle de repos. L'accent a été mis sur l'isolation phonique pour limiter au maximum les éventuelles nuisances sonores. Enfin, les abords de la nouvelle salle multifonctions, ainsi que la place du marché, vont être aménagés. Des places de parking, des espaces verts et des voies pour piétons vont être créés.



Vue d'ambiance, route d'Iruillac en allant vers le bourg

L'aménagement paysager à Lanvoy

Une nouvelle aire de jeux, conforme aux normes de sécurité, a été aménagée sur la place de la Chapelle. De nouveaux sanitaires ont été installés, plus loin de la grève, pour respecter les nouvelles directives. L'ensemble de la place sera bientôt paysagé, et intégrera un petit parcours de santé doté de différents agrès de gymnastique.

La salle multifonctions Anne Péron, au centre-bourg

La nouvelle salle pourra accueillir 300 personnes assises. Elle sera composée d'un hall d'accueil équipé d'un comptoir pouvant servir de bar et d'un vestiaire. Une ouverture vers l'extérieur permettra de profiter d'animations en plein air (kermesses, banquets, vide-greniers...). Un bloc sanitaire sera accessible depuis l'extérieur.



Le chantier de Lanvoy

De nouveaux projets :

Sous réserve de validation par le conseil municipal :

- des rénovations à l'école publique Per-Jakez Helias.
- l'aménagement du bourg par tranches successives :
 - * accessibilité et sécurité pour tous les usagers dans un environnement paysager agréable.
 - * la réfection et le réaménagement de la place du Marché.
- des vestiaires adaptés au terrain des sports.
- la poursuite de l'entretien et de l'aménagement des voiries communales.
- l'achèvement de la rénovation de l'éclairage public, devenu vétuste.
- la création d'une aire de détente et de rencontres intergénérationnelles avec des jeux pour les enfants au bourg.
- la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine culturel et religieux.

Les 12 et 13 juin, la bibliothèque accueillera Serge Monfort, auteur de la BD « Toupoil », qui viendra rencontrer les élèves de CE et CM des deux écoles de la commune, afin de leur expliquer les dessous de la création, les techniques d'écriture, mais aussi d'illustration de ses albums. « Toupoil » est une bande dessinée animalière de première lecture. Elle s'inscrit dans une série d'albums où chaque histoire vise à sensibiliser les jeunes lecteurs à la cause animale. Au travers de ses aventures, le chien Toupoil guide le lecteur dans une nature façonnée par l'Homme.

Plus d'infos sur <http://www.toupoil.com/>

Le blog de la bibliothèque : <http://biblihanvec.unblog.fr>

La page Facebook : <https://www.facebook.com/bibliotheque.hanvec>



Les chroniques de Claudie Cariou

La pomme : une pépite d'or pour notre santé.

Nos grands-mères étaient bien inspirées d'accompagner leur fin de repas de ce simple fruit. Avec des milliers de variétés à travers le monde, la pomme reste un fruit universel et symbolique par excellence. Le terme « pomme » vient d'ailleurs du latin populaire *poma*, mot qui signifie tout simplement « fruit ». C'est dire si elle s'imposa au menu de nos ancêtres. Comme bien souvent, la sagesse populaire, qui avait observé les vertus du fruit défendu, a précédé les découvertes scientifiques. Longtemps, on a cru que c'était grâce à sa vitamine C que la pomme méritait son fameux dicton : « an apple a day keeps the doctor away » (une pomme par jour chasse le médecin).

Pourtant, il y a quelques années, les chercheurs ont commencé à découvrir qu'elle contenait également de nombreux antioxydants, ouvrant un champ d'action bien plus étendu qu'ils ne l'imaginaient... Manger des pommes régulièrement permettrait d'éviter un certain nombre de problèmes de santé, selon une étude présentée au Congrès « Experimental Biology » de San Diego en 2008. Les personnes consommant régulièrement des pommes réduiraient de 27% environ les risques de contracter un syndrome métabolique lié à des troubles comme le diabète ou les maladies cardiovasculaires (Sources « Relax News »).

D'après des données relevées entre 1999 et 2004 par l'enquête « National Health and Nutrition Examination », les personnes qui mangent des pommes ou des produits réalisés à base de ce fruit présentent une pression sanguine moins élevée. D'autre part, le tour de taille des consommateurs de pommes est également moins important.

En conclusion dans le cadre d'une alimentation variée et équilibrée et d'un mode de vie sain, la consommation de pommes contribuerait à réduire le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète et d'obésité. Alors, croquez-la à pleines dents, mais attention : si c'est le fruit le plus acheté et consommé dans notre hexagone, c'est aussi le plus traité ! Si vous le mangez avec la peau, lavez-le bien ou préférez-le bio !

Voilà 6 ans déjà que vous m'avez suivie dans mes articles, et j'espère que vous avez pris autant de plaisir à me lire que moi à les écrire. Je tiens à vous remercier pour vos différentes marques de soutien et de sympathie et je finirai cette chronique par une phrase :

**La protection de l'environnement :
c'est un petit peu chaque jour
et chaque jour un petit peu plus !**

Merci.



> Vie associative

Concours d'épouvantails : Local Jeunes Jouez avec nous !

Hanvec dans le vent : 31 mai - 08 juin 2014

Décorez la façade de votre maison, vos balcons, terrasses, jardins vus de la route, jardinières ... avec des objets bizarres, colorés, bougeant au vent, des objets recyclés (boîtes de conserve, pots de yaourt, bouteilles en plastique, bois flotté, pots de fleurs, ficelles ...).

Ouvert à tous : particulier, association, école, famille, quels que soient votre domicile, votre âge ... Amusez-vous ! Le jury décernera les prix le 8 juin à 17h. Limite des inscriptions le 18 mai, tél : 02 29 62 91 30 ou mail : jeunessehanvec@gmail.com



École Sainte Jeanne d'Arc

Afin de préparer la rentrée 2014-2015, la directrice se tient à la disposition des parents pour inscrire leur enfant à l'école.

Par ailleurs, l'école n'adopte pas la réforme des rythmes scolaires et reste donc à la semaine des 4 jours.

Téléphone : 02 98 21 91 79.

+ de
5000 €
de lots

Méga loto
au Faou

SCOOTER 125 cc
VALEUR 2 000 €

Un voyage pour
deux personnes
en TUNISIE

Animé par Thierry

- Montres diamant
- TV LCD
- Bons D'achats de 200 € /100 €
- Home cinéma Blu-ray
- Tablette tactile
- Pétrin
- Micro-onde
- VTT
- lecteur DVD
- plateau épicerie
- plateau apéro

et de nombreux autres lots

Loto organisé par l'entente Sportive du Cranou
Contact et réservation Thierry THOMAS: 06.11.89.66.53



Au Faou, salle
multi fonction

Le 4 mai
2014 à
14h00

Loto bingo et loto perso

La Ronde des Écoliers

Dimanche 11 mai, en début d'après-midi, enfiler vos meilleures chaussures et venez découvrir le circuit des 10 km du trail, en randonnée. Départ à 13h30, circuit balisé, un goûter vous attend sur la place des écoles à l'arrivée. Participation de 3 € reversée pour l'organisation d'un spectacle de fin d'année pour les enfants des deux écoles.

Programme chargé pour Dimerc'her !

Samedi 14 juin 2014, salle de la garderie : auditions de piano et guitare.

À partir de 14h45 : élèves des cours de piano, accompagnés de leur professeur Jannick Le Guern, suivis à 17h des élèves de guitare du professeur Vincent Chassagne. Entrée gratuite et ouverte à tous !

Samedi 21 juin 2014 : fête de la musique, au terrain de football Christian Gourcuff. A partir de 19h30, repas moules-frites **sur réservation** (bon ci-dessous, également disponible chez les commerçants au bourg). Animation chants de marins avec « Les Lougriers de l'Odet » suivie du DJ « Mélodie animation ».

Samedi 28 juin 2014 à Irvillac, salle Kerlevenez, à 15 h : spectacle de danses modernes, danse africaine et danse éveil musique du monde par les groupes de Sandrine et Sweety. Entrée gratuite et ouverte à tous !

L'association Dimerc'her remercie ses adhérents, ses professeurs et responsables d'activités, ainsi que les bénévoles qui l'accompagnent tout au long de l'année, sans oublier la mairie et son personnel. Rendez-vous à l'assemblée générale le mercredi 16 juillet 2014 à 20h30, salle polyvalente. A bientôt !



FÊTE DE LA MUSIQUE à HANVEC

Samedi 21 juin 2014 - Terrain de football Christian Gourcuff

LE BON DE RESERVATION et le règlement par chèque sont à déposer avant le **9 juin 2014** au Bar l'Hermine, enveloppe au nom de Dimerc'her, Merci ! ☺

NOM et Prénom : _____

☎ : _____ E-mail : _____

réserve les repas suivants :

Repas adulte :
Apéritif kir ou jus de fruit
Moules frites
Dessert - Café

..... Adulte(s) x 10 €

Total Adulte = _____



Repas enfant :

Moules ou jambon frites
1 boisson - Dessert

..... enfant(s) x 5 €

Total Enfant = _____

👉 À 19 h30 : repas des enfants sous la surveillance des parents ; à partir de 20h repas des adultes

Règlement par chèque à l'ordre de l'association Dimerc'her – une copie du bon sera à retirer sur place
Informations au 06 89 18 46 83 ou dimercher@gmail.com



24 février 2014 : Visite à la caserne !

Les enfants des classes de la petite section au CP de l'école Per-Jakez Hélias sont allés visiter la caserne des pompiers du Faou. Travaillant sur les 4 éléments tout au long de l'année, ils ont souhaité rencontrer les pompiers. Un accueil particulièrement chaleureux et adapté à leur âge leur a été réservé. La relève est assurée, les petits Hanvécois rêvent tous à leur tour de devenir pompier !



4 mars 2014 : Mardi gras au CLSH

Le premier mardi des vacances scolaires, les enfants inscrits au CLSH ont pu défilé en musique dans le bourg de la commune.



5 mars 2014 : Cérémonie de la citoyenneté

Pendant les vacances scolaires, 13 jeunes Hanvécois ayant atteint la majorité se sont rendus en mairie. Avant de voter pour la première fois, ces jeunes citoyens ont pu échanger avec Marie-Claude Morvan, maire, qui leur a remis leur livret du citoyen ainsi que leur carte d'électeur.



13 avril 2014 : Journée escalade !

L'association Local Jeunes s'est rendue sur la pointe de Pen-Hir à Camaret. Encadrés par un moniteur agréé du centre nautique de Telgruc, les jeunes se sont initiés à la sensation du vide, sur des roches de 25 mètres de hauteur. La prochaine sortie est prévue le 18 mai (catamaran).



11 avril 2014 : Soirée contes avec Catherine Rosmorduc

Vendredi 11 avril, à 20h15, une trentaine de personnes s'est rendue à la bibliothèque pour se laisser conter la nature auprès de Catherine Rosmorduc. Installés confortablement au pied de la cheminée, les spectateurs se sont laissés séduire par l'histoire. Ils sont alors partis à la recherche de la recette de la soupe aux orties, en poussant la chansonnette. La soirée s'est terminée autour d'une tisane à base de thym, soigneusement préparée par la conteuse.



Mars en Périgord !

« Nous avons passé une semaine dans le Périgord noir. Après un long trajet en car, nous sommes arrivés à Montignac. Le mardi matin, nous avons participé à un atelier « arme et armures » au château de Castelnau. Nous avons même tiré à l'arbalète. L'après-midi, après la visite du château, nous avons visité la grotte de Rouffignac en petit train. Le mercredi matin, nous sommes descendus dans le gouffre de Proumeyssac. Puis nous sommes allés à la Roque Saint-Christophe. Le jeudi, nous avons fait des fouilles archéologiques au Thot et visité les jardins de Marqueyssac. Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés à Sarlat pour faire des achats. Comme nous avons été sages durant tout notre séjour nous avons pu organiser une boum. Le vendredi, nous nous sommes rendus sur le site de Régourdou où nous avons fait des peintures rupestres. Puis nous avons fini par la visite de Lascaux. » Les élèves de l'école S^{te} Jeanne d'Arc.

> En Bref

Suivi en ligne du permis de conduire

Vous pouvez désormais être **avertis par SMS et/ou courriel de l'avancement de la production de votre permis de conduire**, puis de sa disponibilité en préfecture ou bureau de poste, . Pour renseigner votre numéro de dossier, deux solutions : si le numéro de permis est composé de 12 caractères, saisir les 12 chiffres successivement. S'il est composé de 13 à 19 caractères, saisir les premiers caractères + des espaces + les 4 derniers caractères de manière à obtenir 19 caractères. Plus d'informations sur le site www.ants.gouv.fr (rubrique « Vos démarches » puis « Où en est votre permis de conduire ? »).



TAXE DE SÉJOUR ET TAXE ADDITIONNELLE

Par sa délibération du 13/10/2004, la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas a instauré la taxe de séjour à compter du 01/01/2005, au régime du réel. Cet impôt est **prélevé par les logeurs**, pour le compte de la **CCPLD**, auprès des **touristes** passant une nuit au moins sur le territoire. Par délibération du 25/10/2010, le Conseil Général du Finistère a décidé la mise en place de la taxe additionnelle à compter du 01/01/2011. Cette taxe additionnelle est établie et recouvrée selon les mêmes modalités que la taxe à laquelle elle s'ajoute.

Période de perception : **du 1^{er} avril au 31 octobre**. Ces contributions du touriste sont intégralement consacrées au **développement touristique**.

Les obligations des logeurs :

Le logeur a obligation d'afficher les tarifs et de les faire figurer sur la facture remise au client, distinctement de ses propres prestations (Article R2333-46 du CGCT), de percevoir la taxe de séjour et la taxe additionnelle (Article R 2333-37 du CGCT), de tenir un état, désigné par le terme « registre des logeurs », précisant obligatoirement : le nombre de personnes, le nombre de nuits du séjour, le montant de la taxe perçue, les motifs d'exonération ou de réduction.

La saisie d'éléments relatifs à l'état civil n'est pas obligatoire (Article R2333-50 du CGCT).

Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes (service tourisme) : 02 98 21 37 67.

Lutte contre la prolifération des choucas des tours

Cette espèce protégée cause d'importants dégâts aux cultures, et ses nids dans les cheminées peuvent présenter un risque pour la sécurité. Une récente étude a montré que **85% des choucas du Finistère nichent dans les cheminées**. Des dispositifs ralentissant le développement de cette espèce existent, comme la **pose de grillages sur les conduits**, afin de diminuer les sites de reproduction, mais aussi d'éviter la formation de nids qui obstruent vos cheminées, entraînant des risques sanitaires ou de départ d'incendie. La préfecture invite donc les personnes concernées à mettre en place ces grilles à l'issue de la période de nidification actuelle, c'est-à-dire en **septembre 2014**. Cette opération pouvant se révéler dangereuse, il est prudent de faire appel aux services des couvreurs ou antennistes. Afin de mesurer l'efficacité de cette mesure, un registre sera mis à votre disposition en mairie.



Du nouveau à la MFR !

La **Maison Familiale Rurale de Rumengol** vous accompagne dans le **développement** de vos compétences professionnelles, ou dans l'**acquisition** de nouvelles compétences, grâce à la **formation continue**. Ces formations courtes (de 2 à 5 jours en moyenne) sont destinées aux salariés, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprises, travailleurs indépendants, artisans et particuliers.

Une équipe de professionnels se tient à votre disposition pour vous aider à développer vos compétences **commerciales, managériales, informatiques** ou en **communication**, la visibilité et la rentabilité de votre point de vente, mais aussi à identifier et valoriser vos compétences (recherche d'emploi). D'autres thématiques sont à découvrir sur notre site : MFR de Rumengol, onglet Formation Continue.

Pour toute information :
formation.continue@mfr-rumengol.com
Maison Familiale Rurale de Rumengol
68, route du Cranou – 29590 LE FAOU
02 98 81 93 07.



> Vie municipale

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014, les résultats

19 élus, pas de second tour.

Lieu : Deux bureaux de vote en mairie.

	Nombre	%
Inscrits	1495	
Abstentions	349	23.34% (moyenne nationale : 36.8 %)
Votants	1146	76.66%
Blancs ou nuls	59	5.15%
Exprimés	1087	94.85%

Liste *Continuons ensemble pour Hanvec* :

M^{me} Marie-Claude Morvan - 577 voix, 53.08% soit 15 sièges et 2 sièges communautaires.

Liste *Hanvec autrement* :

M. Bruno Herry - 510 voix, 46.91% soit 4 sièges.



Lampadaires défectueux

Plusieurs réclamations ont eu lieu en mairie concernant des candélabres défectueux. La mairie doit **centraliser** toutes les demandes à ce sujet afin de ne pas faire déplacer les techniciens plusieurs fois au même endroit. Pour optimiser leurs interventions, merci de prévenir la mairie au plus vite si vous constatez ce genre de défaut.

Transports scolaires



Vous habitez loin des écoles ? Votre enfant prendra cette année le transport scolaire **primaire** ? Pensez dès à présent à l'**inscription de votre enfant** pour la rentrée 2014-2015. Renseignements et inscriptions en mairie : 02 98 21 93 43. **Date limite le 31 mai.**

Votre enfant rentre au **collège** ou au **lycée** ? Depuis la rentrée 2011, le transporteur assure les inscriptions et la facturation. Renseignements auprès des compagnies de cars ou auprès des établissements scolaires.



Une aire de covoiturage à Bel Air

Suite à une proposition de plusieurs habitants hanvécois aux élus du précédent mandat, la mairie a déposé mi-mars au Conseil Général du Finistère un projet d'aire de covoiturage au niveau du village de Bel Air. Le stationnement de plusieurs véhicules présente en effet un **risque majeur pour la sécurité des usagers** circulant sur la départementale. L'aménagement d'une **aire de covoiturage** serait bienvenu dans un tel emplacement, c'est-à-dire à proximité d'une voie rapide.



Un second défibrillateur dans la commune



Comme cela était prévu initialement, un deuxième défibrillateur a été installé derrière la buvette du **terrain de football**. Le premier est situé dans le hall d'entrée de la mairie.



> Fonctionnement de la commune

Origine et gestion de l'eau à Hanvec :



Sur la commune de Hanvec, l'eau provient de différentes **ressources naturelles** : les captages de Kervel et les captages de Rosamber. Les eaux sont prélevées dans des nappes à faible profondeur, pompées pour être ensuite traitées et destinées à la consommation.

Le réseau de distribution d'eau potable à Hanvec est propriété du **syndicat du Cranou**, et non de la commune. Afin de gérer le traitement et la distribution de l'eau, le syndicat des eaux du Cranou a vu le jour au début des années **1960**. Il dessert en eau la commune de Hanvec et le secteur anciennement commune de Rumengol. Pour ce faire, un **fermier** (Veolia Eau) se charge, pour le syndicat, d'assurer l'exploitation et la maintenance des stations et des réseaux d'eau potable.

La gestion de l'eau ne s'est jamais faite en régie à Hanvec : ce n'est pas la commune mais bien la Compagnie Générale des Eaux, devenue Veolia Eau par la suite, qui gère les abonnés.

En janvier 2014, le syndicat du Cranou a renouvelé sa confiance à l'entreprise Veolia Eau, en charge de la distribution et de la production depuis plus de trente ans. Le **renouvellement de ce contrat d'affermage** a été décidé en décembre 2013 par les élus du syndicat du Cranou. Il a pris effet au 1^{er} janvier 2014 **pour 12 ans**, c'est-à-dire jusqu'à 2026. Le syndicat a opté pour une tarification progressive jusqu'aux 70 premiers m³ consommés et dégressive au-delà. Les usagers du service rémunèrent leur consommation à l'aide d'une part dite fixe (abonnement annuel) et une part dite variable, liée au volume consommé.



L'eau en chiffres ...

Date de la **création** du syndicat des eaux du Cranou : **13 octobre 1965**

Longueur du réseau : 95,443 kilomètres (2012)

Nombre d'abonnés :	1139 (2012)	1147 (2013)
HANVEC	964	974
RUMENGOL (LE FAOU)	175	173

Prix du m³ par tranches : Le comité syndical, après en avoir délibéré, fixe comme suit les tarifs de vente de l'eau (part de la collectivité) à compter du **1^{er} janvier 2014** :

Abonnement :	43,600 € HT
De 0 à 20 m ³ , le m ³ :	0,320 € HT
De 21 à 70 m ³ , le m ³ :	0,980 € HT
De 71 à 200 m ³ , le m ³ :	0,830 € HT
De 201 à 500 m ³ , le m ³ :	0,570 € HT
Au-delà de 500 m ³ , le m ³ :	0,520 € HT

> Fonctionnement de la commune

Pour le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Cranou, le prix de l'eau dépend du volume consommé :

	Prix de base	K	Prix HT	Unité	TVA
Distribution de l'eau					
<i>Parts Distributeur</i>					
Abonnement eau (part distributeur) - Clients de toute nature	18.00	1.000000	18.00	Euro/Semestre	5.5
Abonnement eau (part distributeur) - PF communale	18.00	1.000000	18.00	Euro/Semestre	5.5
Consommation eau (part distributeur) - Clients de toute nature - [Tranches (m ³ /An)]					
De 1 à 20	0.300	1.000000	0.300	Euro/m ³	5.5
De 21 à 70	0.950	1.000000	0.950	Euro/m ³	5.5
De 71 à 150	0.850	1.000000	0.850	Euro/m ³	5.5
De 151 à 300	0.700	1.000000	0.700	Euro/m ³	5.5
301 et plus	0.450	1.000000	0.450	Euro/m ³	5.5
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau) - Clients de toute nature			0.045	Euro/m ³	5.5
<i>Parts Collectivité</i>					
Abonnement eau (part syndicale) - Clients de toute nature			19.70	Euro/Semestre	5.5
Abonnement eau (part syndicale) - PF communale			19.70	Euro/Semestre	5.5
Consommation eau (part syndicale) - Clients de toute nature - [Tranches (m ³ /An)]					
De 1 à 20			0.320	Euro/m ³	5.5
De 21 à 70			0.980	Euro/m ³	5.5
De 71 à 200			0.830	Euro/m ³	5.5
De 201 à 500			0.570	Euro/m ³	5.5
501 et plus			0.520	Euro/m ³	5.5
Collecte et traitement des eaux usées					
<i>Parts Collectivité</i>					
Abonnement (part Communautaire) - Clients de toute nature - [Zones]					
(29078) <u>Harvec</u>			45.94	Euro/Semestre	10.
Consommation <u>as st</u> (part Communautaire) - Clients de toute nature - [Zones]					
(29078) <u>Harvec</u>			2.840	Euro/m ³	10.

À service local, prix local

Le prix du service de l'eau dépend du contexte local (disponibilité et qualité de la ressource, état du réseau, niveau de qualité souhaité par la collectivité...), et du type de service. **Le prix de l'eau est donc différent d'une commune à une autre.**

En tant que ressource issue du milieu naturel (lacs, rivières, nappes phréatiques), l'eau n'a pas de prix, c'est le **service de l'eau** qui a un coût : la traiter pour la rendre potable, la distribuer jusqu'aux habitations, collecter les eaux usées, les dépolluer...



Pouvoir disposer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 d'eau potable à son robinet nécessite une expertise technologique et la mobilisation de **professionnels expérimentés**.



Sur la commune de Harvec, le prix de l'eau potable pratiqué par le syndicat des eaux du Cranou fait partie de la **tranche basse**, en comparaison des prix pratiqués en Bretagne. La commune bénéficie en effet de ses propres ressources, qui lui permettent d'être indépendante. Cependant, en cas de problèmes d'exploitation, la **sécurisation de l'alimentation** est assurée par le syndicat de **Daoulas**.

> Fonctionnement de la commune

Pourquoi existe-t-il des différences entre le bourg et le reste de la commune ?

Les usagers du bourg payent le même prix que l'ensemble des habitants de la commune, alors que, sur leur facture Veolia Eau, figurent à la fois la **facture d'eau** et la **facture d'assainissement collectif**, dont le montant est proportionnel au volume d'eau consommé.

En effet, au cours de l'année 2013, la compétence assainissement de la commune de Hanvec a été transférée à la Communauté de communes de Landerneau-Daoulas. Afin de régulariser le transfert de compétence, les usagers du bourg ont reçu, début 2014, une facture synthétisant leur consommation d'eau et d'assainissement.

Le prix moyen du m³ affiché sur la facture prenait en compte un **ajustement** de la part variable reversée en 2013 à la Communauté de communes. En cas de besoin d'information, les services du syndicat du Cranou et de Veolia se tiennent à l'entière disposition des usagers de Hanvec.

À l'avenir, afin d'éviter la confusion, les usagers du bourg recevront deux factures distinctes :

- une facture pour l'assainissement collectif, envoyée par la Communauté de communes.
- une facture pour l'eau, envoyée par le syndicat du Cranou.

L'eau potable à Hanvec : l'avantage de l'eau du robinet face à l'eau en bouteille

À Hanvec, l'eau du robinet peut être consommée en toute confiance. Les Hanvécois bénéficient ainsi d'une économie conséquente. Lorsque vous achetez une bouteille d'eau, ce n'est pas le liquide que vous payez le plus cher mais l'emballage, qui finira à la poubelle (coût du liquide : 20 % ; coût de l'emballage : 80 %).

L'eau en bouteille est en moyenne 100 fois plus **coûteuse** pour le consommateur.

De plus, l'eau en bouteille, en plus de son prix élevé, engendre un **coût énergétique** important. En effet, le plastique utilisé dans sa fabrication, le polyéthylène téréphtalate (PET), un dérivé du pétrole brut, nécessite plusieurs millions de litres de pétrole par an. En effet, il faut près de 2 kg de pétrole brut pour fabriquer 1 kg de PET.

L'industrie de l'eau en bouteille génère chaque année plusieurs milliers de **tonnes de déchets**, une eau qui parcourt en moyenne 300 km, de l'embouteillage au recyclage.

L'eau du robinet, qui ne requiert aucun emballage, donc pas de pétrole, permettrait d'économiser environ 10 kg de déchets par an et par personne, par rapport à l'eau embouteillée.

Avantage de l'eau du robinet face à l'eau en bouteille

Comparaison du prix moyen de l'eau selon les associations rassemblées au sein de la Maison de la Consommation et de l'Environnement :

	Eau du robinet	Eau minérale en bouteille
Prix moyen * (en euros/an/ personne)	1,87	240

* Pour 1,5 l de boisson par jour

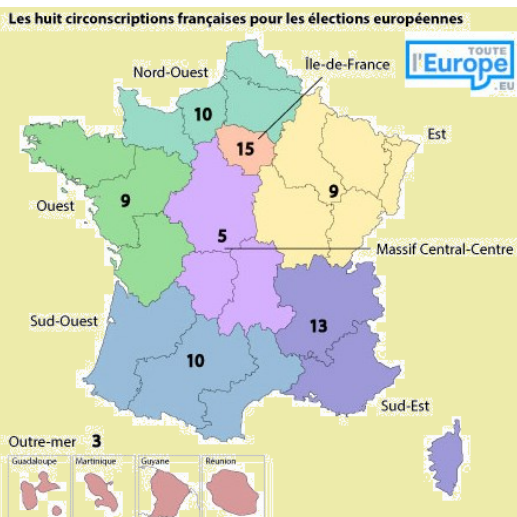
Source : d'après le site du journal hebdomadaire L'Express www.lexpress.fr



Élections européennes 2014

Le dimanche 25 mai 2014, les Hanvécois seront appelés aux urnes pour élire le nouveau Parlement européen. Le scrutin désignera les 74 eurodéputés qui représenteront la France au sein du Parlement de Strasbourg. N'oubliez pas, une **pièce d'identité** vous sera demandée à l'entrée des bureaux de vote. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les sites :

www.touteleurope.eu/
ou <http://www.elections2014.eu/fr>



Dans le prochain Keleier, vous trouverez toutes les informations concernant **l'assainissement** (collectif et individuel), le SPANC, le SPAC, ou encore les tarifs ...

> Fonctionnement de la commune

Un éclairage optimisé pour la fin de l'été 2014



Un diagnostic de l'éclairage public de la commune de Hanvec a été réalisé et financé par le syndicat d'électrification. Il a fait apparaître d'importants **besoins de rénovation**.

En effet, une grande partie des points lumineux (95 sur 226) étaient équipés de lampes à vapeur de **mercure**, lampes qui seront interdites à la vente à partir de 2015.

Afin d'anticiper un règlement européen, qui implique le retrait du marché des lampes à mercure haute pression, et qui interdira donc leur utilisation, la commune a décidé de les **remplacer**.

Ces lampes sont majoritairement celles qui équipent les luminaires de type « boule » : elles éclairent plus le ciel que le sol et ont un rendement très faible. Afin de permettre cette opération, la commune a sollicité et obtenu des subventions de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et une participation financière du SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère).

35 de ces lampes ont été remplacées en 2013 et le reste (c'est-à-dire 60) le sera cette année. Ces travaux seront terminés pour la fin de l'été et seront accompagnés de la remise à niveau de certaines armoires électriques de l'éclairage public, et notamment du remplacement de certaines horloges, afin d'**optimiser la réduction de la consommation électrique**.

Il faut savoir qu'en France, en moyenne, l'éclairage public représente environ 50% des consommations d'électricité des petites communes. Le remplacement de ces équipements obsolètes, vétustes et énergivores permettra donc une réduction de la consommation électrique de ces points lumineux de 50%.

La cloche en voie de réparation

En début d'année 2013, la commune a appris, par le biais de l'entreprise en charge de la maintenance de l'église, que le noyau central d'une des cloches était détérioré. Par mesure de **sécurité**, la cloche a donc été déposée. Elle est actuellement entreposée à l'intérieur de l'église. Afin de faire sonner la cloche en toute sécurité, et d'assurer la pérennité du patrimoine, il est nécessaire de la **restaurer**. La commune a donc consulté plusieurs entreprises afin d'obtenir différents devis.

Au terme de cette **consultation**, la commune a reçu deux avis très divergents quant à la technicité requise pour restaurer la cloche. Déterminer le meilleur procédé exige des connaissances pointues dans ce domaine. Se trouvant totalement démunie face à cette situation, la commune a pris contact avec les services de l'état afin d'être conseillée sur les travaux à entreprendre. Aussi, il est prévu qu'un **expert campanaire** du ministère de la culture se déplace sur notre commune afin d'examiner la cloche et d'émettre un avis sur la méthode de restauration la plus appropriée.

À ce jour, la **date de l'intervention** de l'expert n'est pas encore connue. C'est pourquoi aucun travail de restauration n'a encore été effectué sur la cloche, qui continue d'être exposée dans l'église.



> Pratique

NUMÉROS UTILES

Urgences médicales	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Pharmacie de garde	3237
Cabinet infirmier	06 73 39 70 18
Cabinet médical	02 98 21 93 69
SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile)	02 98 25 84 23
ADMR du Cranou	02 98 73 07 77
Gardes chirurgiens-dentistes (urgences, dimanches et jours fériés 9h-12h)	02 98 90 55 77

Horaires

Mairie

Du lundi au vendredi
8h30-12h
13h30-17h
Fermeture tous les mardis après-midi
Samedi
8h30-12h

Bibliothèque

Lundi
16h30-17h30
Mercredi
15h-18h
Vendredi
16h30-19h
Samedi
10h-12h

Pour le prochain Keleier, les annonces et les articles sont à déposer avant le 17 juin.

Aucune annonce ou article ne sera pris en compte après cette date. Merci de votre compréhension !
Courriel :
keleier@mairie-hanvec.fr
ou tél : 02 98 21 93 43.

> Permanence des élus

Marie-Claude MORVAN, maire, finances et urbanisme : le jeudi de 14h30 à 16h30.

Jacqueline BIZIEN, 1^{ère} adjointe, affaires sociales, aides ménagères, emploi, action économique, affaires électorales, cim-

tière : le vendredi de 9h à 11h sur rendez-vous.

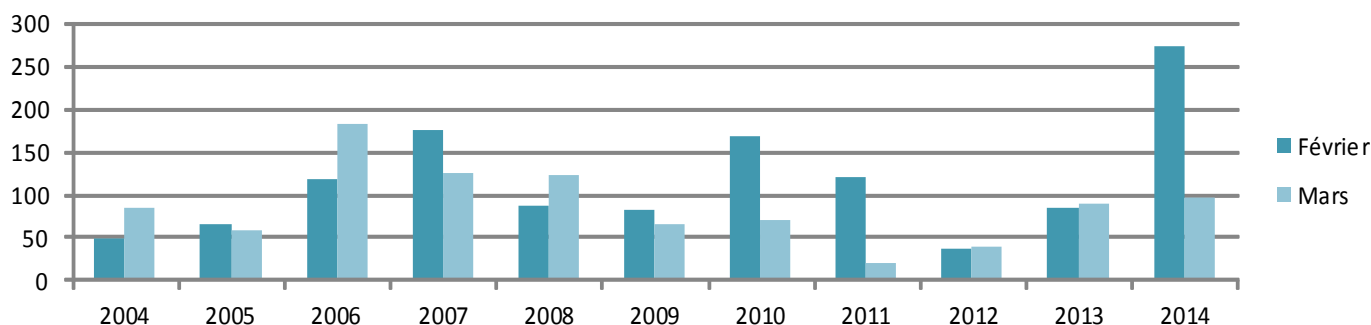
Raymond LE GUEN, 2^{ème} adjoint, bâtiments communaux : le lundi de 15h à 17h sur rendez-vous.

Yves CYRILLE, 3^{ème} adjoint, voirie : le samedi de 9h à 11h sur rendez-vous.

Françoise Péron, conseillère générale, tiendra sa permanence de 10h30 à 12h le samedi 14 juin 2014.



> Pluviométrie sur 10 ans



> Annonces

À louer :

- Hanvec, place Fagot, appartement T3 de 61 m² comprenant une cuisine, un séjour, 2 chambres et une salle de bains. Loyer : 375,76 € + charges. Libre mai 2014.

- La Forest-Landerneau, appartement T2 de 47 m² situé au bourg, comprenant un séjour, une cuisine, une chambre et une salle de bains. Loyer : 239 € + charges. Libre septembre 2014.

- La Forest-Landerneau, appartement T2 de 47,70 m² situé au bourg, comprenant un séjour, une cuisine, une chambre et une salle de bains + terrasse de 22 m². Loyer : 282 € + charges. Libre septembre 2014.

- La Forest-Landerneau, appartement T3 de 64,25 m² situé au bourg, comprenant un séjour, une cuisine, deux chambres et une salle de bains. Loyer : 347 € + charges. Libre septembre 2014.

Attribution des logements sous conditions de ressources. Fiche de renseignements à retirer en mairie ou au siège de la Communauté de communes, 59 rue de Brest à Landerneau. Contact : Lénaïck Goarin, 02 98 21 37 67.

Emploi

Jeune homme 16 ans cherche jobs d'été pour juillet-août. Étudie toutes propositions : ramassage fruits et légumes (échalotes...), petits travaux de jardinage (entretien pelouse...), soin de vos animaux domestiques pendant vos absences (nourriture...), etc. Contact : Julien Costales, 02 98 21 90 18 ou 07 61 58 64 42.

Vente

Vend matériel et vêtements militaires de grande qualité à bon prix. Idéal pour la chasse, la pêche ou la randonnée. Contact : 06 50 90 13 04.

Portes ouvertes

Samedi 24 mai 2014 de 9h à 13h, le Lycée Saint-Joseph, Groupe Scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau, vous invite à participer à la matinée « portes ouvertes » pour découvrir les formations proposées dans l'établissement : 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles, 6 spécialités de Baccalauréat Professionnel et BTS.

Exposition de patchwork

Les patcheuses du Pays de Daoulas vous invitent à visiter leur exposition du 3 au 11 mai 2014 au Moulin du Pont à Daoulas les samedi, dimanche et le jeudi 8 mai de 10h à 18h, et en semaine de 14h à 18h. Entrée libre et gratuite.

Secours catholique

La chorale « Crescendo » de Plougouvelin donnera un concert au profit du Secours Catholique à l'église Notre-Dame de Rumengol, le dimanche 18 mai à 15h, entrée libre.

Terrains disponibles sur Hanvec

Nouveau au centre bourg de Hanvec : lotissement de 16 terrains en libre choix du constructeur. Prix à partir de 25 000 €, pour tous renseignements, contacter M. Fasquelle, société NEXITY : 02 98 41 28 00.

Retrouvez toutes les petites annonces sur le site internet de la commune, dans la rubrique Hanvec et vous.

> Urbanisme

Demandes de déclarations préalables

VERVEUR Bernard, reconstruction habitation suite à incendie, Moulin de Kergadec
 BARGAIN Bruno et Mylène, mur et portail, Le Rest
 LE MEUR Jennifer, cabanon de jardin, 13, rue Eugène Boudin
 BACHELOT Marie-Thérèse, clôture, 5, hameau du Glugeau
 COLIN Geneviève, clôture, 7, hameau du Glugeau
 CAPITAINE-TOULOUZOU Sophie, clôture, 37, route du Faou
 LE BRAS Yvette, remplacement abri de jardin, Troéoc

Déclarations préalables accordées

GOLIAS Gaël, création terrain de paint-ball, Kerfeunteuniou
 BARGAIN Bruno et Mylène, mur et portail, Le Rest
 LE MEUR Jennifer, cabanon de jardin, 13, rue Eugène Boudin
 BACHELOT Marie-Thérèse, clôture, 5, hameau du Glugeau
 COLIN Geneviève, clôture, 7, hameau du Glugeau
 CAPITAINE-TOULOUZOU Sophie, clôture, 37, route du Faou
 LE BRAS Yvette, remplacement abri de jardin, Troéoc

Demandes de permis de construire

BRETAGNE-PLANTS, laboratoire, La Gare
 LEON Danielle, transformation carport en garage, 8, rue Eugène Boudin
 SARL de Rangourlay, création lots sous-sol, lotissement de Kersivien
 SIRE Régnald, extension habitation, Run ar Groas
 ILY Damien et RIOU Elvina, habitation, 12, rue Alain Bohan
 CULINO Fabienne et Olivier, extension habitation, 4, hameau de Kersamarec
 PANHELEUX Manuel, habitation, 12, rue Eugène Boudin
 DARBOUX Jean-René, transformation ancien box en garage, Kersivien
 DESMIDT Emilie, habitation, 2, rue Eugène Boudin



Permis de construire accordés

CULINO Fabienne et Olivier, extension habitation, 4, hameau de Kersamarec
 GOËTTEL Frédéric, aménagement garage en pièce de vie, 2, route de Rumengol
 ILY Damien et RIOU Elvina, habitation, 12, rue Alain Bohan
 QUERE Marlène, habitation, 15, rue Eugène Boudin
 SIRE Régnald, extension habitation, Run ar Groas

> État-civil

Naissances

25/12 **FOUNTAS Gabin**, Clos des fougères
 24/03 **BOILEAU Simon**, Pors Nédélec
 24/03 **FERRET DECROIX Maïna**, 4, Karn Daoulas
 03/04 **CHEVALIER Soën**, Boudourec
 30/03 **LEGRAND BERTHOU Lizlie**, Kervel

Décès

27/03 **LEMAIRE Isabelle**, 44 ans, Crozon

> Jeux

Sudoku

3								8
1	2		5		8		3	7
8		7		3		9		6
		1				7		
		4				3		
9		8				2		5
6	3		2	4	9		7	1
4				5				3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans cette grille, 26 noms de département de France sont cachés. Il faut les retrouver. Ce travail terminé, il reste 10 lettres isolées. En les assemblant correctement on trouve un mot utilisé pour désigner un adjectif qui signifie: « ne peut se faire, se produire ».

H	E	R	A	U	L	T	A	R	N	I	M
A	S	O	M	M	E	N	I	E	V	R	E
U	S	A	R	T	H	E	A	I	S	N	E
T	O	I	S	E	A	V	E	Y	R	O	N
E	N	S	A	R	D	E	N	N	E	S	P
-	N	E	V	A	U	C	L	U	S	E	O
C	E	R	O	R	H	O	N	E	V	A	R
O	U	E	I	D	O	R	D	O	G	N	E
R	R	J	E	E	R	L	A	N	D	E	S
S	E	U	S	C	N	C	A	N	T	A	L
E	S	R	C	H	E	R	L	O	I	R	E
I	B	A	L	E	C	R	E	U	S	E	E

3	5	9	6	7	4	1	2	8
1	2	6	5	9	8	4	3	7
4	7	1	3	2	9	5	6	8
5	8	1	9	2	3	7	6	4
7	9	3	4	6	1	5	8	2
2	6	4	7	8	5	3	1	9
9	7	8	3	1	6	2	4	5
6	3	5	2	4	9	8	7	1
3	6	9	7	5	2	8	1	4

Solution des jeux :

Le mot à trouver est : « impossible ».

Haute-Corse 2B, Hérault 34, Essonne 91, Somme 80, Tarn 81, Eure 27, Sarthe 72, Nièvre 58, Aisne 02, Oise 60, Aveyron 12, Isère 38, Savoie 73, Ardennes 08, Var 83, Vaucluse 84, Ardèche 07, Rhône 69, Dordogne 24, Jura 39, Cher 18, Orne 61, Landes 40, Cantal 15, Loire 42, Creuse 23.

> Agenda Mai-juin 2014

Jeudi 1^{er} mai : Débal'Hanvec (vide-greniers) et vente de muguet, par Dimerc'her.

Dimanche 4 mai : Loto, salle multifonctions du Faou (ES Cranou).

Jeudi 8 mai : Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Du samedi 31 mai au lundi 9 juin : Exposition, concours d'épouvantails et d'objets insolites par Local Jeunes.

Dimanche 11 mai : Trail le matin (10 kms ou 21 kms). Marche pour enfants l'après-midi, par la Ronde des Écoliers.

Dimanche 25 mai : Élections du parlement européen.

Vendredi 30 mai : Assemblée générale de l'ES Cranou.

Samedi 7 et dimanche 8 juin : Tournoi U17 et seniors au stade de Hanvec (ES Cranou).

Samedi 14 et dimanche 15 juin : Tournoi U11 U13 U15 au stade de Hanvec (ES Cranou).

Samedi 14 juin : Audition de piano et de guitare organisée par Dimerc'her.

Samedi 21 juin : Fête de l'école de football U6 U7 U8 U9 U10 U11 au stade de Hanvec (ES Cranou).

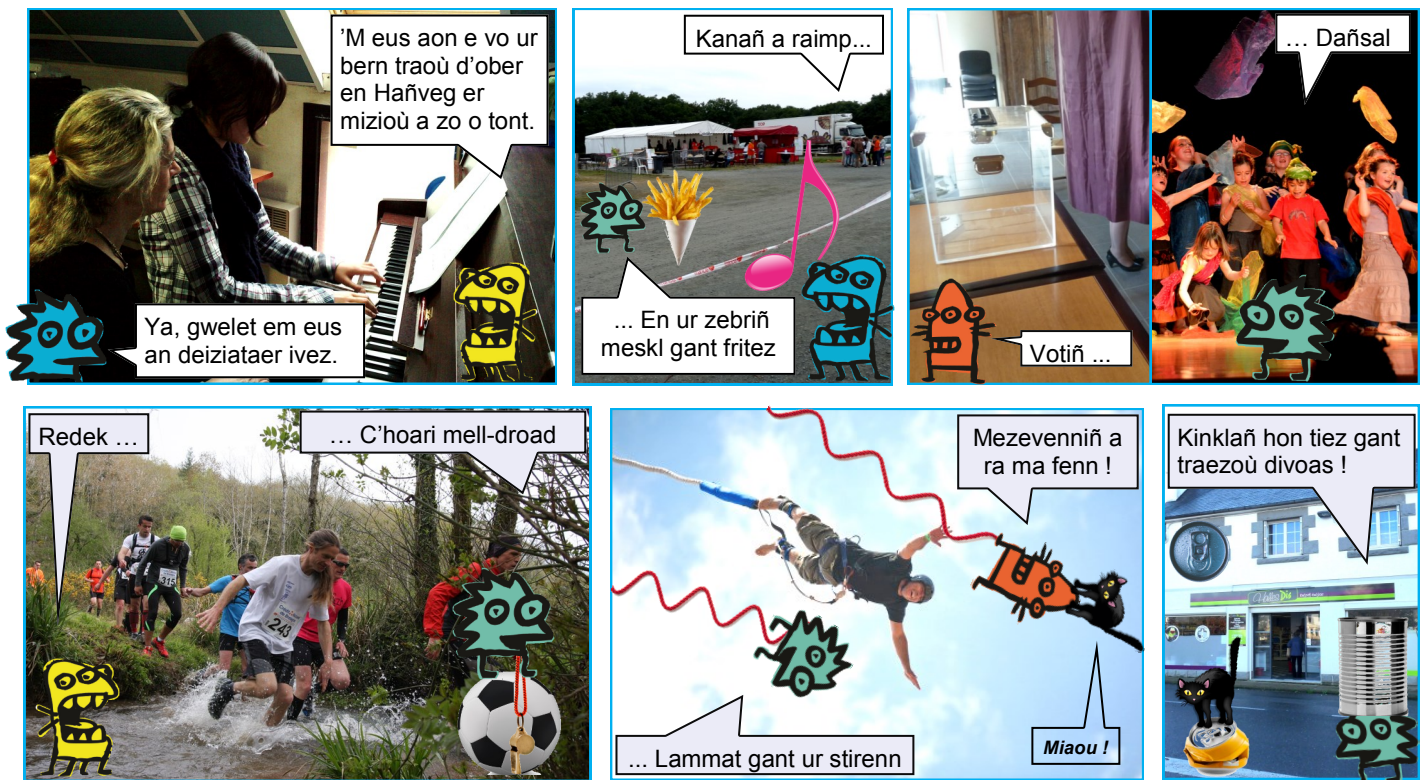
Samedi 21 juin : Fête de la musique par Dimerc'her, avec moules-frites en soirée.

Samedi 28 juin : De 10h à 18h, saut à l'élastique, site de Bel Air, organisé par Local Jeunes.

Samedi 28 juin : Gala de danse de Dimerc'her, salle Kerlévenez à Irvillac.

Dimanche 29 juin : Kermesse de l'école publique Per-Jakez Helias.

Fridu et Gwen



Les mois prochains risquent d'être chargés à Hanvec :
'M eus aon e vo ur bern traoù d'ober en Hañveg er miziou a zo o tont.

Oui, j'ai vu l'agenda aussi :
Ya, gwelet em eus an deiziataer ivez.

Nous allons chanter ... En mangeant des moules-frites :
Kanañ a raimp ... En ur zebrñ meskl gant fritez.

Voter ... Danser :
Votiñ... Dañsal

Courir ... Jouer au foot :
Redek ... C'hoari mell-droad

... Sauter à l'élastique :
... Lammat gant ur stirenn

J'ai le vertige ! :
Mezevenñiñ a ra ma fenn !

Décorer nos maisons avec des objets insolites !
Kinklañ hon tiez gant traoù divoas !

Remerciements à Ofis Publik Ar Brezhoneg (Office publique de la langue bretonne) pour la traduction.